M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, un bref rappel au Règlement. Si la Chambre étudie aujourd'hui les dépenses du bureau du premier ministre et du bureau du Conseil privé et comme nous n'avons pu interroger M. Michael Pitfield soit au comité ou ailleurs, le premier ministre voudrait-il promettre à la Chambre qu'il sera présent ici toute la journée pour répondre aux questions à ce sujet?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question a déjà été posée durant la période des questions orales.

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

DÉPÔT DES RAPPORTS SUR LE BILINGUISME DANS LES COMMUNICATIONS AIR-SOL

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur le président, en vertu des dispositions du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je tiens à déposer des copies dans les deux langues du rapport majoritaire et minoritaire concernant le bilinguisme dans les communications air-sol.

OUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n° 2060, 2200 et 2291.

Si la question n° 2178 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

[Texte]

EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LE SERVICE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Question nº 2060—M. Clark (Rocky Mountain):

Au cours de la dernière année financière, combien a coûté l'exploitation du Service des rapports et documents parlementaires du ministère de l'Expansion économique régionale?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Le Service des rapports et documents parlementaires n'est pas une entité distincte; il fait partie du secrétariat ministériel qui relève du sous-ministre. Il est donc impossible d'isoler le coût de ce service de l'ensemble des frais d'exploitation du secrétariat.

LA LOI SUR LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION DES EAUX ARCTIQUES

Question nº 2200-M. Clark (Rocky Mountain):

Au sujet de la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, a) combien d'employés étaient préposés à la prévention de la pollution le 15 mars 1975, b) où chacun était-il affecté, c) quel était le salaire (i) le plus bas (ii) le plus élevé, payé à ces agents?

Questions au Feuilleton

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadiens): a) Six. Toutefois, il conviendrait de noter que la prévention de la pollution n'incombe pas à des agents désignés comme tels. On l'a simplement ajoutée aux responsabilités attribuées aux agents que nous avons déjà. Cela n'entraîne donc ni la création d'autres postes ni celle de postes distincts. b) quatre, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest); deux, Whitehorse (Yukon). c) (i) \$29,500; (ii) \$21,000.

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Question nº 2291-M. Gauthier (Roberval):

- 1. Quel est le traitement annuel de l'Auditeur général?
- 2. Au bureau de l'Auditeur général, combien d'employés touchent annuellement a) plus de \$50,000, b) entre \$45,000 et \$50,000, c) entre \$40,000 et \$45,000, d) entre \$35,000 et \$40,000, d) entre \$30,000 et \$35,000, d) entre \$25,000 et \$30,000 et \$35,000, d) entre \$25,000 et \$30,000 e

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): 1. \$40,000 à \$45,000.

2. a) néant; b) néant; c) 1; d) 1; e) 4; f) 19; g) 41; h) 112; i) 77; j) 48.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

LES AGENTS CHIMIQUES DE DISPERSION

Question nº 2178-M. Clark (Rocky Mountain):

- 1. Le 15 mars a) de quels agents chimiques de dispersion (i) le ministère de l'Environnement (ii) le ministère des Transports (iii) tout autre organisme gouvernemental ou ministère disposaient-ils en vue de neutraliser les déversements de pétrole dans les Grands Lacs ou au large des côtes du Canada, b) de quelles quantités disposaient-ils?
- 2. a) A quel endroit, b) dans quelles conditions chaque agent chimique de dispersion dont dispose le gouvernement a-t-il été mis à l'essai, c) quels en furent les résultats?
- 3. Lorsqu'un agent de dispersion, qui doit être utilisé par le gouvernement pour neutraliser les déversements de pétrole au large des côtes, n'a pas été mis à l'essai dans des conditions reproduisant exactement celles des Grands Lacs ou du large, pourquoi les essais n'ont-ils pas eu lieu au large des côtes?

(Le document est déposé.)

M. Cossitt: Monsieur l'Orateur, je veux parler des cinq questions qui figurent au Feuilleton à mon nom depuis le 30 septembre dernier. C'est cinq questions qui portent respectivement les nos 28, 32, 62, 64 et 69, ont battu le record de longévité au Feuilleton. Certaines d'entre elles y étaient déjà inscrites durant la dernière législature. Deux d'entre elles, soit les nos 32 et 69, figurent au Feuilleton depuis près d'un an sans que j'aie obtenu de réponse. Il s'agit de renseignements sur l'usage que fait le premier ministre des avions de l'État. Il s'agit de renseignements très simples comme le nombre d'heures de vol, le type d'appareil utilisé pour se rendre à la réunion annuelle du parti libéral d'Ontario qui a eu lieu à Sudbury et d'autres détails au fond très simples comme le coût horaire.

J'attends toujours les réponses. Je suppose que c'est parce que la question sous-entend une autre question concernant la liste des passagers de l'avion. J'estime tout à fait inadmissible que ces questions attendent depuis un an. Je crois que le premier ministre, vu le nombre d'employés de son bureau qui s'accroît presque chaque jour, devrait promettre à la Chambre que quelqu'un va s'occu-